

Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles

Beijing, 20 – 26 juin 2012

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Document établi par le Bureau international

INTRODUCTION

La Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles se tiendra à Beijing (Chine), du mercredi 20 juin au mardi 26 juin 2012, et s'ouvrira à 10 heures le premier jour.

CENTRE DE CONFÉRENCES

La conférence diplomatique aura lieu au China World Hotel du China World Trade Centre (CWTC), situé au 1 Jian Guo Men Wai Avenue, à Beijing (Chine). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.cwtc.com>.

ENREGISTREMENT

Les badges officiels avec photo seront délivrés aux participants accrédités au comptoir d'enregistrement (niveau -1, galerie marchande du China World Hotel) sur présentation du message électronique d'inscription en ligne (ou du numéro de confirmation), d'une copie des lettres de créance ou de désignation et d'une photo d'identité. S'il vous a été impossible de transmettre votre lettre de créance par avance à l'OMPI (lettre de désignation pour les représentants des organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales), veuillez présenter l'original du document/de la lettre au Secrétariat de l'OMPI sur le lieu de la conférence diplomatique.

Le comptoir d'enregistrement sera ouvert de 10 heures à 22 heures le mardi 19 juin pour les préinscriptions et le retrait des badges. Afin d'éviter tout retard le matin de l'ouverture de la conférence, les délégués sont invités à retirer leur badge lors de la préinscription. Ceux qui seraient dans l'impossibilité de le faire pourront toutefois se rendre au comptoir d'enregistrement le mercredi 20 juin dès 8 heures.

ACCÈS AU CENTRE DE CONFÉRENCES

À leur arrivée au centre de conférences, les participants seront soumis à un contrôle de sécurité semblable à celui effectué dans les aéroports (à savoir scanners à rayons X et portiques de détection de métaux). Veuillez prévoir suffisamment de temps aux fins de l'application de ces procédures.

HORAIRES DES RÉUNIONS

Séances : de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, sauf indication contraire.

INTERPRÉTATION

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe, et du portugais vers les six autres langues.

DISCOURS

La tâche du Secrétariat, et celle des interprètes en particulier, serait considérablement facilitée si les orateurs pouvaient envoyer une copie de leur déclaration au Secrétariat avant la conférence, par courrier électronique, à l'adresse suivante : copyright.mail@wipo.int. Dans le cas contraire, des copies des déclarations (même manuscrites) devraient être remises au fonctionnaire des conférences le plus tôt possible pendant la conférence.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation de la conférence est situé au niveau 1 (rez-de-chaussée) du China World Hotel, devant les salles de réunion où se tiendront les sessions plénières.

BUREAU D'INFORMATION

Le bureau d'information de la conférence est situé au niveau 1 (rez-de-chaussée) du China World Hotel, devant les salles de réunion où se tiendront les sessions plénières. Le bureau d'information sera ouvert à partir du mardi 19 juin à 9 heures. Les numéros de téléphone et de télécopieur du bureau d'information seront confirmés avant la date d'ouverture de la conférence.

CAFÉ INTERNET

Les délégués et participants pourront se rendre au Café Internet situé au niveau B1 (sous-sol) du China World Hotel pendant les heures de réunion. Ils bénéficieront aussi d'un accès Wi-Fi gratuit pendant la conférence.

RÉCEPTION

Une réception conjointe sera organisée par l'OMPI, l'administration nationale du droit d'auteur de la République populaire de Chine et le gouvernement municipal de Beijing le mercredi 20 juin 2012, à 18 h 30, au China World Hotel (hall situé au niveau 1).

MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Cérémonie de remise du Prix OMPI de la créativité et Cérémonie d'ouverture de l'exposition internationale du droit d'auteur de Chine

Date : 21 juin 2012

Horaires : de 19 h 30 à 21 h 30 (de 19 h 30 à 19 h 45 pour l'ouverture de l'exposition)

Cérémonie : de 19 h 45 à 21 h 30 pour la cérémonie de remise du Prix et le concert

Lieu : Grande salle du peuple (le transport des délégués et des participants doit être confirmé pendant la conférence).

Exposition internationale du droit d'auteur de Chine

Date : 22 – 24 juin 2012

Horaires : de 9 heures à 17 heures

Lieu : salle d'exposition du China World Trade Centre (CWTC)

Cette exposition est organisée par le Gouvernement chinois à l'occasion de la conférence diplomatique et aura lieu dans la salle d'exposition (adjacente au China World Hotel) du CWTC. Elle sera ouverte au public du 22 au 24 juin 2012, de 9 h 30 à 17 heures. Les délégués sont invités à visiter l'exposition et pourront y accéder sur présentation de leur badge à l'entrée de la salle. Pour visiter l'exposition, ils peuvent se renseigner auprès du personnel de leur hôtel.

EXIGENCES À RESPECTER POUR ENTRER EN CHINE

Les délégués, représentants des organisations observatrices et autres participants doivent se charger eux-mêmes des démarches nécessaires pour obtenir leur visa d'entrée. En règle générale, les délégués, représentants des organisations observatrices et autres participants sont tenus de déposer leur demande de visa d'entrée en Chine auprès des ambassades ou des consulats de Chine dans leurs pays respectifs. Ils doivent être en possession d'un visa d'entrée valide avant d'entreprendre leur voyage. Veuillez contacter l'ambassade ou le consulat de Chine dans votre pays de résidence pour tout renseignement relatif aux prescriptions en matière de visas vous concernant. À toutes fins utiles, une liste des accords prévoyant des exemptions mutuelles de visas entre la République populaire de Chine et certains pays étrangers figure à l'adresse suivante :

http://www.wipo.int/export/sites/www/dc2012/en/pdf/mutual_vis_a_exemption_agreements.pdf

LOGEMENT

Le Gouvernement chinois a obtenu des tarifs préférentiels dans neuf hôtels situés à proximité du centre de conférences pour les délégués participant à la conférence diplomatique. Pour de plus amples informations sur les tarifs et les types de chambres disponibles, veuillez consulter le lien suivant :

<http://www.wipo.int/dc2012/en/accommodation.html>

TRANSPORT DE TOUS LES DÉLÉGUÉS DEPUIS L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE BEIJING

Le Gouvernement chinois mettra un service de navettes à la disposition de tous les délégués de la conférence diplomatique les 18 et 19 juin. Ce service sera assuré depuis le Terminal 1 (T1), le Terminal 2 (T2) et le Terminal 3 (T3) de l'aéroport international de Beijing de 6 heures à minuit. Les délégués qui arriveront à l'aéroport international de Beijing le 18 ou 19 juin devront s'adresser au bureau d'information de la conférence diplomatique à la sortie du hall des arrivées internationales. Sur présentation de la lettre d'invitation de l'OMPI et de leur passeport, les délégués seront acheminés vers l'un des neuf hôtels indiqués sur le site Web de l'OMPI, dont le China World Hotel.

Veuillez noter qu'aucun service de navettes ne sera prévu au départ de Beijing (vols retour).

TRANSPORTS PUBLICS

Autobus

Les autobus circulent chaque jour de 6 heures à minuit. Les tarifs vont de 1 à 3 yuan pour les autobus non climatisés, et de 2 à 6 yuan pour les autobus climatisés.

Station de métro

La station de métro de Guomao (国贸地铁站), située en face du China World Trade Centre, est une station souterraine qui dessert la ligne 1 (地铁1号线) et offre une connexion avec la ligne 10 (地铁10号线). Cette station est souvent bondée, en particulier aux heures de pointe. Les deux lignes desservies (la ligne 1 ouest-est et la ligne 10 nord-sud) sont très sollicitées pendant la semaine. Cette situation est facilitée par la largeur des quais dans la partie de la station où se trouve la ligne 10.

Veillez noter que les trajets en transports publics sont à la charge des participants.

TAXIS

Des taxis出租车 sont stationnés à proximité des hôtels, et le personnel de l'hôtel peut vous aider à réserver un véhicule. Vous pouvez également héler un taxi dans la rue pour vous rendre à la conférence ou à toute autre destination de votre choix. Des taxis sont aussi disponibles aux abords de la conférence. Il n'est pas d'usage de laisser un pourboire aux chauffeurs de taxis à Beijing.

Veillez noter que les courses en taxis sont à la charge des participants.

TÉLÉPHONE ET COMMUNICATIONS

Pendant les heures de réunion, les appels locaux peuvent être passés au comptoir d'information de la conférence. En dehors des heures de réunion, il est possible de téléphoner et d'envoyer des télécopies depuis le Business Center du China World Hotel (ou d'autres hôtels) contre paiement. Pour les participants qui utilisent des téléphones portables, il existe deux grands opérateurs en Chine : China Mobile Limited, qui offre deux réseaux de téléphonie mobile – GSM(2G) et TD-CDMA(3G); et China Unicom (BVI) Limited, qui offre également deux réseaux de téléphonie mobile – GSM(2G) et WCDMA(3G). Pour l'accès à l'Internet, les délégués peuvent utiliser le cybercafé situé au niveau B1 du China World Hotel pendant les heures de réunion.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Numéros de téléphone d'urgence en Chine :

Police : 110

Ambulance : 120

Renseignements téléphoniques : 114

Météo : 121

Climat :

Le mois de juin est l'un des plus agréables à Beijing, les températures diurnes moyennes étant comprises en moyenne entre 18,89°C/ 66°F et 30,56°C/ 87°F.

Heure locale et tension électrique :

L'heure locale à Beijing est GMT + 8 heures. La tension du réseau électrique en Chine est 220V, 50Hz.

Monnaie :

La monnaie locale chinoise est le renminbi (RMB) ou yuan chinois (CNY). L'unité de base est le yuan. Le taux de change est d'environ 1 dollar É.-U. pour 6,25 yuan (sous réserve de modifications). Des bureaux de change sont situés dans la zone d'arrivée de l'aéroport international et dans les hôtels.

CALENDRIER PROVISOIRE POUR LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE

Il est proposé d'examiner les points de l'ordre du jour selon le calendrier suivant.
Vous voudrez bien noter que n'importe lequel des points de l'ordre du jour peut être abordé n'importe quel jour entre le 20 et le 26 juin 2012, sur décision de la présidence, conformément au règlement intérieur.

Mercredi 20 juin, 10 heures	Plénière : points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 de l'ordre du jour
Mercredi 20 juin, 15 heures	Plénière : point 10 de l'ordre du jour
Jeudi 21 juin, 10 heures	Commission de vérification des pouvoirs Commission principale I
Jeudi 21 juin, 15 heures	Plénière : point 10 de l'ordre du jour
Vendredi 22 juin, 10 heures	Commission principale I Comité de rédaction
Vendredi 22 juin, 15 heures	Plénière : point 9 de l'ordre du jour Commission principale I
Samedi 23 juin, 10 heures	Commission principale II
Samedi 23 juin, 15 heures	Commission principale II Comité de rédaction
Dimanche 24 juin, 10 heures	Commission de vérification des pouvoirs Commission principale II
Dimanche 24 juin, 15 heures	Commission principale I Commission principale II
Lundi 25 juin, 10 heures	Plénière : point 12 de l'ordre du jour Commission principale I
Lundi 25 juin, 15 heures	Comité de rédaction
Mardi 26 juin, 10 heures	Plénière : points 11, 13,14,15 et 16 de l'ordre du jour
Mardi 26 juin, 15 heures	Cérémonie de signature : Acte final et traité

Note : liste des questions inscrites à l'ordre du jour (document AVP/DC/1)

1. Ouverture de la conférence par le Directeur général de l'OMPI
2. Examen et adoption du règlement intérieur
3. Élection du président de la conférence
4. Examen et adoption de l'ordre du jour
5. Élection des vice-présidents de la conférence
6. Élection des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
7. Élection des membres du Comité de rédaction
8. Élection du bureau de la Commission de vérification des pouvoirs, des Commissions principales et du Comité de rédaction
9. Examen du premier rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
10. Déclarations liminaires des délégations et des représentants des organisations observatrices
11. Examen des textes proposés par les commissions principales
12. Examen du deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
13. Adoption du traité
14. Adoption éventuelle de recommandations, de résolutions, de déclarations communes ou d'un acte final
15. Déclarations de clôture des délégations et des représentants des observateurs
16. Clôture de la conférence par le président.

[Fin du document]